

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

À lire

- ▶ Objectifs de la rencontre d'information
- ▶ Visite virtuelle d'un logement
- ▶ Prendre une décision éclairée
- ▶ Prochaines étapes avant votre retour
- ▶ Questions des locataires

Rappels concernant le calendrier

- ▶ Les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne 2019.
- ▶ Le retour des locataires ne sera pas possible avant septembre. Date exacte à préciser.

Rencontre d'information et visite virtuelle!

L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a convié les anciens résidants de Saint-Michel Nord à une rencontre d'information le 18 mars dernier.

Une cinquantaine de personnes, locataires et représentants des organismes, s'y sont présentées. La rencontre avait comme objectifs de :

- ▶ parler de la configuration des logements ainsi que des dimensions et des changements majeurs dans les logements et les immeubles, sur les terrains et dans les cours extérieures;
- ▶ faire découvrir un logement type de 4 chambres à coucher;
- ▶ expliquer les prochaines étapes avant le retour des locataires et parler des modalités de déménagement (déménageurs, allocation, boîtes, etc.).

Votre agente de location pour le retour



Denise Giguère
514 868-3279



Visite virtuelle d'un logement

Dans les prochains mois, vous devrez faire votre choix entre :

- 1) revenir à Saint-Michel Nord après les travaux;
- 2) demeurer dans votre logement actuel.

Comme il sera impossible de visiter les nouveaux logements avant de prendre votre décision, l'OMHM a recréé un logement type de 4 chambres à coucher tracé au sol pour l'occasion. L'exercice a permis aux locataires présents à la rencontre d'information :

- ▶ de circuler dans un logement virtuel de superficie réelle;
- ▶ d'en découvrir l'aménagement;
- ▶ de visualiser les dimensions des pièces.

Consultez les questions les plus fréquemment posées par les locataires à la page 6.



Les locataires visitent le logement tracé au sol et posent leurs questions à la directrice de projets.

Avec vous

Prendre une décision éclairée

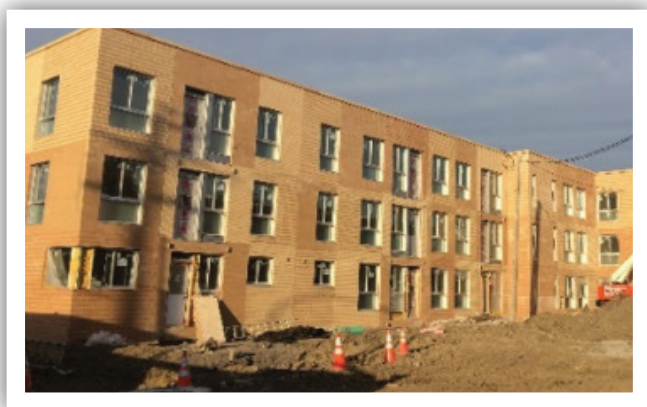
L'OMHM souhaite vous aider à prendre une décision éclairée concernant votre retour. Pour ce faire, il a abordé les points suivants lors de la rencontre :

1) La configuration et la grandeur des logements

Quelques bonnes nouvelles ont été annoncées à ce propos :

- ▶ Toutes les personnes seules et les couples de 60 ans et plus admissibles à un logement de 1 chambre à coucher pourront revenir à Saint-Michel et y demeurer aussi longtemps qu'ils le souhaitent.
- ▶ Toutes les familles admissibles à un logement de 1 ou 2 chambres à coucher pourront revenir dans un logement de la bonne grandeur.
- ▶ La grande majorité des familles qui sont admissibles à un logement de 3 chambres à coucher et plus pourront revenir dans un logement de la bonne grandeur.

Logements	Nombre de logements – AVANT les travaux	Nombre de logements – APRÈS les travaux
1 chambre à coucher	35	36
2 chambres à coucher	45	29
3 chambres à coucher	49	61
4 chambres à coucher	43	39
5 chambres à coucher	8	15
6 chambres à coucher	0	2



Après les travaux, tous les immeubles auront 3 étages. Ils regrouperont de 6 à 12 logements chacun.

Avec vous

La configuration des logements a été complètement revue :

- ▶ Il y aura plus de logements de 5 et 6 chambres à coucher pour les familles nombreuses.
- ▶ Tous les logements seront maintenant aménagés sur un seul étage avec des fenêtres à chaque extrémité pour améliorer la ventilation. Il n'y a plus de maisons en rangée sur 2 étages, seulement des logements faits sur la longueur.
- ▶ Les locataires auront un balcon d'environ 8 pi X 8 pi. Il n'y a plus de cour extérieure privée.
- ▶ Les cuisines seront plus grandes qu'avant. Certaines salles de bain aussi avec l'ajout des installations pour laveuse et sècheuse. Par contre, les chambres et les salons seront plus petits. Les dimensions respectent toutefois les seuils minimaux établis par la Société d'habitation du Québec.

Logements	Grandeur des logements
1 chambre à coucher	645 pi ²
2 chambres à coucher	818 pi ²
3 chambres à coucher	1 022 pi ²
4 chambres à coucher	1 162 pi ²
5 chambres à coucher	1 313 pi ²

2) Les stationnements

- ▶ Il y aura 71 places de stationnement disponibles pour les locataires, une augmentation de 49 places.

3) Les espaces de rangement

- ▶ Il y aura encore un espace dans le logement pour remiser vos biens, mais un chauffe-eau y sera installé. Il sera possible d'utiliser les garages pour l'entreposage saisonnier de certains objets.

4) Les installations pour laveuse et sècheuse

- ▶ Il y aura maintenant un espace pour installer une laveuse et une sècheuse dans tous les logements de 2 chambres à coucher ou plus. Les locataires devront fournir les appareils. La buanderie communautaire restera au même endroit qu'avant.

5) La localisation des différents logements sur le site

- ▶ Les locataires auront une adresse sur une des 4 rues suivantes : 25^e avenue, boulevard Robert, rue Jean-Rivard ou allée Léo-Bricault (la nouvelle rue au cœur du site).
- ▶ Les locaux communautaires qui étaient répartis sur le site seront regroupés sur le boulevard Robert. Ils seront adaptés aux besoins des organismes et conformes aux exigences réglementaires.

Consultez le *Plan des habitations Saint-Michel Nord 2019* ci-joint pour en savoir plus à ce sujet.

6) Les espaces communs dans les immeubles

- Les issues de secours intérieures et les escaliers en ciseaux dans les bâtiments seront remplacés par des issues de secours extérieures avec des escaliers en colimaçon en acier galvanisé peint.



Entrée principale



Escalier intérieur



Issue de secours et balcon



Mon Resto Saint-Michel

Au moment de vous faire une offre de logement, l'OMHM vous donnera aussi plus d'information sur :

- 1) votre logement;
- 2) l'étage où il sera situé;
- 3) son orientation (est, ouest, nord ou sud);
- 4) la date d'entrée dans votre logement.

Prochaines étapes avant votre retour

L'OMHM commence à planifier votre retour, mais il y a encore plusieurs étapes à franchir. La prochaine étape sera :

- ▶ la **visite de l'agente de location à votre domicile** actuel pour répondre à vos questions, connaître votre intention de revenir à Saint-Michel Nord, vos besoins et vos préférences, incluant les besoins de traitement liés à la présence de punaises ou de coquerelles dans votre logement. **Vous n'avez rien à faire, elle vous contactera pour prendre rendez-vous** d'ici la fin de juin.

Une fois la ronde de visite terminée, à la fin de l'été :

- ▶ L'OMHM vous offrira un logement. L'attribution se fera en fonction des normes d'occupation qui régissent l'OMHM.
- ▶ Il préparera ensuite votre nouveau bail.
- ▶ Une fois votre bail signé, vous recevrez par la poste une allocation de 400 \$ pour couvrir les frais liés au déménagement : changement d'adresse, branchement des services, etc.
- ▶ Une date de déménagement sera fixée. Des boîtes vous seront livrées.
- ▶ L'OMHM réservera un déménageur pour vous et assumera les frais de déménagement.
- ▶ Une fois le chantier terminé, les clés de votre nouveau logement vous seront remises.

Questions des locataires

Voici les questions les plus fréquemment posées par les locataires lors de la rencontre d'information.

Q. Lorsqu'on entre dans le logement, est-ce qu'on doit passer devant les chambres pour accéder à la cuisine?

R. Oui. Lorsque vous êtes à l'entrée du logement, vous devez emprunter un couloir qui longe les chambres pour vous rendre à la cuisine.

Q. Est-ce que les installations pour la laveuse et la sècheuse seront dans la salle de bain?

R. Oui. Elles seront dans la salle de bain.



Installations pour la laveuse et la sècheuse

Questions des locataires

Q. Est-ce qu'il y aura des portes devant la laveuse et la sècheuse?

R. Non. Il n'y aura pas de portes, mais il y aura une armoire fermée au-dessus des appareils.

Q. Est-ce qu'il y aura une 2^e salle de bain dans les logements de 3 chambres à coucher et plus?

R. Il y aura une salle de bain complète et une salle d'eau (lavabo et toilette) supplémentaire seulement dans les logements de 5 et 6 chambres à coucher.

Q. Est-ce qu'il y aura une fenêtre dans la cuisine?

R. La nouvelle configuration des logements ne permet pas l'ajout d'une fenêtre dans la cuisine. Cependant, toutes les cuisines seront ouvertes sur le salon et bénéficieront de l'éclairage et de la ventilation naturelle des fenêtres du salon.

Q. Est-ce qu'il y aura des installations pour brancher un lave-vaisselle dans la cuisine?

R. Non. L'OMHM ne permet pas l'ajout de telles installations.

Q. Est-ce que la cuisine sera séparée du salon par une porte?

R. Non. Il n'y aura pas de porte. L'espace sera ouvert.



Salon et cuisine

Questions des locataires

Q. Où sera située la porte menant au balcon?

R. La porte menant au balcon sera dans le salon.

Q. Est-ce que la porte du balcon sera double?

R. Non. Il y aura une porte simple avec une fenêtre ouvrante et une autre fenêtre juste à côté de la porte.



Porte et fenêtre qui remplacent la porte patio.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Si vous demeurez dans un HLM, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité pour :
Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7
514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Partenaires impliqués :

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension

Montréal



Montréal



Société
d'habitation

Québec

